



**COMPTE-RENDU  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 MARS 2021**

Sur convocation en date du 2 mars 2021, le conseil municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le mercredi 10 mars 2021 à 20h00 sous la présidence de Mme Michelle Nuguet, Maire de Frans.

**Nombre de conseillers en exercice :** 19 **Présents :** 15 **Votants :** 18 (dont 3 procurations)

**Présents :** Véronique CARTELLIER, Joël CITTERIO-QUENTIN, Pascal CUNY, Clément GUILLOT, Nathalie LANFRANCHI-PIJARD, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Michelle NUGUET, Jérémy ROBERT, Guy SANCHEZ, Vincent SCHILDER, Laurence SELLIER, Alexandra THIVET, Claire VAUDANT, Laurence VIALLA.

**Absents :** Anthony VASSIA.

**Pouvoirs :** Jean-François CHANTELOUBE à Laurence VIALLA, Evelyne GAILLARD à Guy SANCHEZ, Carole RIEGER à Alexandra THIVET.

**Secrétaire de séance :** Alexandra THIVET élue à l'unanimité.

**Compte-rendu de la séance du 17 février 2021 :** adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

**Délibérations**

- |         |  |
|---------|--|
| 2021-13 | Reprise en régie directe de l'activité de restauration scolaire  |
| 2021-14 | Echange de fractions de terrain entre les parcelles AI 150 et AI 108   |
| 2021-15 | Création d'un emploi dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité                                    |
| 2021-16 | Demande de garantie d'emprunt (PSLA) du bailleur Dynacité pour la construction de 31 logements chemin du Tacot |
| 2021-17 | Convention avec GRDF pour la création d'une servitude de passage impasse Bois de Ternand                       |

**Point ajouté sur demande de Mme le Maire et approbation à l'unanimité du conseil municipal :**

- |         |  |
|---------|--|
| 2021-18 | Demande de garantie d'emprunt (PLUS) du bailleur Dynacité pour l'aménagement d'un logement social rue du Creuzat |
|---------|--|

**Délibération 2021-13 – reprise en régie directe de l'activité de restauration scolaire**

Mme le Maire rappelle que les bénévoles de l'association Cantine Scolaire de Frans ont manifesté leur souhait de dissoudre l'association, et ont sollicité la commune pour la reprise de l'activité de restauration scolaire.

Mme le Maire fait observer que cette décision est fortement motivée par les contraintes pesantes liées à la situation sanitaire.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants de l'association, et Mme le Maire s'est engagée favorablement pour le transfert à la commune. La reprise en régie directe de l'activité restauration scolaire est envisagée au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Ce délai laisse le temps nécessaire pour lancer l'appel d'offres de fourniture des repas, ainsi qu'à l'étude des conditions d'intégration des salariées dans les effectifs communaux et la reprise de leurs contrats.

**Approbation du conseil à l'unanimité.**

#### **Délibération 2021-14 – échange de fractions de terrain entre les parcelles AI 150 et AI 108**

Mme le Maire explique l'historique de ce dossier : lors de l'aménagement du bassin de rétention par le syndicat hydraulique en 1996, un accord avait été conclu afin d'échanger des surfaces issues de la parcelle AI 150 appartenant aux consorts CINIÉ, pour 440 m<sup>2</sup>, et AI 108 appartenant à la commune pour 919 m<sup>2</sup>. Toutefois, cet accord n'a jamais été formalisé devant notaire. Cette situation doit être régularisée.

Le conseil est appelé à autoriser cette transaction et autoriser la signature de l'acte notarié.

*Approbation du conseil à l'unanimité.*

#### **Délibération 2021-15 – création d'un emploi d'agent contractuel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité**

Cette création de poste est motivée en raison du prochain départ à la retraite d'un agent titulaire. Le nombre d'heures de ce poste ne correspondant plus au besoin actuel de nettoyage, et compte tenu des aléas générés par le contexte sanitaire, il apparaît opportun de créer un emploi d'agent contractuel, dans l'attente d'une modification des heures du poste occupé actuellement par l'agent titulaire.

Il est proposé de créer un poste d'agent contractuel sur une base de 12h30 par semaine pour assurer l'entretien de l'école primaire, et la bibliothèque. Si nécessaire, et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'agent recruté pourra effectuer des heures complémentaires.

Ce poste est créé pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2021, sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1.

*Approbation du conseil à l'unanimité.*

#### **Délibération 2021-16 demande de garantie d'emprunt (PSLA) du bailleur Dynacité pour la construction de 31 logements chemin du Tacot**

La résidence Green Wood est actuellement en cours de construction chemin du Tacot. Le bailleur social Dynacité a contracté un prêt de 5 600 000 € auprès du Crédit Agricole Mutuel Centre Est pour le financement de ces logements. Dynacité sollicite, conformément à la procédure mise en œuvre par le Conseil Départemental, la garantie de la commune à hauteur de 80 %, le Département garantissant les 20 % restants.

Le montant à garantir par la commune s'élève à 4 480 000 €. Mme le Maire rappelle que Dynacité et Semcoda ont déjà sollicité à plusieurs reprises la commune pour la garantie de leurs emprunts destinés à financer des programmes de logements collectifs sociaux à Frans.

*Approbation du conseil à l'unanimité.*

#### **Délibération 2021-17 convention avec GRDF pour la création d'une servitude de passage impasse Bois de Ternand**

Mme le maire informe qu'une convention de servitude sous seing-privé doit être conclue avec GRDF pour l'extension du réseau de canalisation de gaz, afin d'y raccorder une nouvelle construction. Cette extension passe sous les parcelles communales constituant l'impasse du Bois de Ternand.

*Approbation du conseil à l'unanimité.*

## **Délibération 2021-18 demande de garantie d'emprunt (PLUS) du bailleur Dynacité pour l'aménagement d'un logement social rue du Creuzat**

Mme le Maire présente la demande de garantie d'emprunt de Dynacité destiné à financer le logement situé au-dessus de l'ancienne école rue du Creuzat. Le bailleur social a contracté un prêt de 153 600 € auprès de la Banque des Territoires - groupe Caisse des Dépôts pour le financement de ce logement. Dynacité sollicite, conformément à la procédure mise en œuvre par le Conseil Départemental, la garantie de la commune à hauteur de 80 %, le Département garantissant les 20 % restants.

Le montant à garantir par la commune s'élève à 122 880 €.

**Approbation du conseil à l'unanimité.**

## **Décisions prises par Mme le Maire en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le conseil municipal le 27 mai 2020**

- ✓ 15/02/2021 : demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'installation de sanitaires publics – montant à subventionner : 32 953 €.

## **Informations diverses**

- ✓ La Commission Départementale d'Aménagement Commercial, réunie le 9 mars pour l'examen du dossier Intermarché, a émis un avis favorable (7 voix pour – 2 contre – 1 abstention). Mme le Maire précise qu'il y aura probablement un recours devant la commission nationale dans les mois qui viennent.
- ✓ Elections départementales et régionales des 13 et 20 juin : le double scrutin oblige à prévoir des plages de permanences plus longues. Tous les conseillers devront être présents.
- ✓ Le bar anciennement Chrys'café ouvrira prochainement pour une activité tabac/presse dans un premier temps, la réouverture du bar se fera en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- ✓ La propriétaire d'un terrain sur lequel est planté un chêne centenaire a fait connaître son intention de l'abattre en raison de la construction toute proche du lotissement chemin du Tacot. Elle précise avoir pris cette décision afin de neutraliser tout risque d'accident sur les biens et personnes qui vivront dans ce lotissement. Il est simplement pris acte de cette information, la commune n'ayant pas de légitimité pour intervenir sur des biens privés.

## **Commissions et intercommunalité**

**Bâtiments** : la rénovation du bureau de la responsable administrative est terminée.

L'esquisse du projet retenu pour le bâtiment périscolaire sera présentée très prochainement au conseil.

**Voirie** : prochainement mise en sens unique du chemin du Plumeret (dans le sens Ste Euphémie/Frans).

**Scolaire** : l'appel d'offres pour la cantine sera diffusé fin mars, sur la base de 25 000 repas annuels pour une durée de 4 ans.

**Communication** : une nouvelle application mobile viendra remplacer Maires & Citoyens, reliée directement avec le site internet. Toutes les publications et mises à jour du site seront dupliquées automatiquement sur cette application.

**Conseil Municipal des enfants** : prochaine réunion le 17 mars.

Séance levée à 21h40

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE FRANCS' at the top, '01 (Ain)' at the bottom, and a star on the right side.

Le Maire,  
Michelle Nuguet